



23% des Suisses sont **POUR** le revenu de base !

La Gazette du Revenu de Base, MFRB, le 14.06.2016

23%. C'est le score du "OUI" issu des résultats du référendum suisse du 5 juin portant sur l'inscription du principe du revenu de base inconditionnel dans la constitution suisse.

Ce résultat, si on le compare avec celui d'un sondage récent annonçant que 60% des européens seraient favorables à l'instauration d'un revenu de base, peut paraître décevant à première vue. Mais les militants pour le revenu de base voient toujours le verre à moitié plein !

Le succès de cette votation ne réside pas tant dans le résultat, mais dans l'ampleur du débat qu'elle a déclenché. Au niveau national, l'idée d'un revenu de base (qui était un ovni politique il y a encore quelques mois) est désormais connue de tous les citoyens suisses. L'incroyable écho qu'a déclenché le référendum dans les grands médias internationaux (Financial Times, Die Welt, New York Times...) a fortement contribué à porter le débat vers l'avant de la scène politique.

7 votants sur 10 souhaitent que le débat se poursuive. Ce premier vote symbolique marque le coup d'envoi d'un grand débat sur la question du revenu de base. Nous, citoyens, continuons à nous mobiliser pour que chaque pays vote enfin pour son instauration !

Dimanche 5 juin dernier, 568 905 suisses ont dit « oui » au revenu de base inconditionnel à l'occasion d'une votation citoyenne, soit 23 % des voix exprimées dans les urnes. Si les détracteurs se réjouissent d'une défaite cinglante qui clôturerait le débat pour de nombreuses années, la majorité des votants, eux, considèrent cette votation comme le début d'un débat national sur le revenu de base. Décryptage.

De quoi traitait la votation ?

Le 5 juin 2016, les Suisses ont été appelés à se positionner sur l'inscription du principe du revenu de base inconditionnel (RBI) dans la constitution. Il s'agit d'une rente mensuelle, versée de manière individuelle, sans condition ni contrepartie à toute personne résidant légalement sur le territoire suisse. Les modalités de financement ainsi que le montant du RBI n'étaient volontairement pas inscrites dans le texte de loi à modifier, mais il était précisé que le revenu de base « doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique ». La somme de 2500 francs suisses, représentant 60 % du salaire médian, a été proposée par certains initiants pour répondre à ce critère.

Analyse des résultats

Les Suisses se sont prononcés à 23,1 % pour et 76,9 % contre, avec un taux de participation environnant les 46 %. Comment se sont répartis les votes ?

Premier constat : un certain clivage entre les votes en ville (31 % pour) et à la campagne (21 % pour). Les quatre plus grandes villes peuplées de Suisse (Zurich, Genève, Bâle et Bern) ont montré un taux d'acceptation nettement plus élevé que la moyenne nationale, environnant les 35 %. Certains quartiers de ces grandes villes ont même accepté l'initiative à la majorité. C'est par exemple le cas des Pacquis à Genève, un quartier populaire dont la population jeune, arborant un tissu associatif particulièrement développé, affiche un taux d'acceptation de 55 %.

Deuxième constat : une brèche générationnelle. Alors que le texte a été massivement rejeté (84 %) par les plus de 65 ans, le sondage commandé auprès de l'institut Demoscope nous indique que les personnes entre 35 et 49 ans sont celles qui ont le plus soutenu l'initiative. 59 % des moins de 35 ans pensent qu'ils verront un revenu de base au cours de leur existence.

« Ils font partie de ces générations qui ont fait connaissance avec les activités multiples, les stages à répétition, la création d'activités indépendantes sans filet et la précarisation de leurs conditions de vie par rapport à la génération de leurs parents » analyse Anne-Beatrice Duparc, coordinatrice romande de l'initiative pour un revenu de base inconditionnel.

Les réactions sont très divergentes entre les partisans et les opposants. Pour les plus fervents opposants à droite (Phillipe Nantermod, Parti Libéral-Radical) comme à gauche (Jean-Christophe Schwaab, Parti Socialiste), la défaite est cinglante et le débat est clos, « puisque le peuple a dit non ».

La réaction des initiants en revanche est toute autre. Le succès n'est pas dans le résultat de la votation, mais dans l'ampleur du débat qu'elle a déclenché. Elle a reçu un écho très important dans les grands médias internationaux (Financial Times, Die Welt, New York Times, PBS). L'idée du revenu de base, qui était un ovni politique il y a encore un an, est désormais connue par tous les suisses.

Pourquoi le non l'a-t-il emporté ?

Au vu de la conjoncture dans laquelle cette initiative a été menée (opposition de tous les partis de droite et d'une majorité du parti socialiste, consignes de vote du Conseil Fédéral formellement négatives), le score de 23 % est tout à fait honorable.

Alors que la campagne des partisans du revenu de base a été très florissante sur les réseaux sociaux et l'ambiance festive dans les rues de Bâle le dimanche 5 juin. Source: Generation Grundeinkommen que beaucoup de journaux en ligne se sont emparés du sujet, c'est majoritairement la campagne des opposants qui s'est rendue visible dans l'espace public. Venant s'ajouter au palmares des affiches de mauvais goût dont le parti de la droite conservatrice suisse est devenu spécialiste, celle-ci ne manque pas de stigmatiser les bénéficiaires des aides sociales, en arborant un personnage en surpoids, en marcel taché sur son canapé, adressant un sourire narquois aux « payeurs ».

En voyant le revenu de base comme une dangereuse invitation à l'oisiveté, et affirmant que le système de protection sociale fonctionne parfaitement tel qu'il l'est aujourd'hui, les opposants ont préféré cantonner le débat à l'impossibilité de financer le revenu de base — alors que le vote ne portait que sur le principe. Ils ont enfin laissé entendre que le revenu de base désinciterait les citoyens à exercer une activité salariale, ce qui a pourtant été démenti par les sondages.

En proposant une solution face aux changements profonds que subit l'ensemble de l'économie nationale qui vont s'accélérer au fur et à mesure du progrès technique, cette initiative a eu vocation à lancer un débat de société nécessaire. Le débat de fond a été malheureusement biaisé et absorbé par les questions de modalités sur lesquelles ne portaient en fait pas le vote. C'est ce qu'affirment certains spécialistes favorables au principe du revenu de base qui ont perçu la somme annoncée de 2 500 francs comme une erreur stratégique pour une première votation (Philippe van Parijs et Pascal Sciarini, professeur de sciences politiques). Trop ambitieuse, elle a pu fausser le débat qui s'est au final davantage centré sur le financement, les risques de déficit public et la hausse des impôts que ce dispositif imposerait. De plus, un flou a pu être observé sur les conséquences qu'aurait le revenu de base sur l'immigration. Le montant du revenu de base, ses modalités de financement, et les critères d'éligibilité sont autant de précisions cruciales à bien définir par la suite, conclue Phillippe van Parijs dans son article.

Cette votation a donc mis en exergue un équilibre fragile : d'un côté l'objectif de voter sur un principe (la modification de la constitution) qui se veut ouvert et, de l'autre, le besoin de précision inhérent à ce genre de propositions.

Voyons le verre à moitié plein !

Il est important d'avoir en tête que toutes les avancées sociales majeures en Suisse se sont vues rejetées dans un premier temps. Ce fut par exemple le cas pour l'instauration du vote des femmes, initiative rejetée trois fois avant d'être finalement acceptée en 1971.

Un autre point positif à mentionner concerne la façon dont cette campagne a été menée. Sortant des sentiers battus, elle a mobilisé de très nombreux citoyens qui n'avaient jamais été politisés auparavant. Une formidable diversité de profils a été observée : professeurs d'économie, humoristes, entrepreneurs sociaux...

« Les partis politiques ne sont plus les moteurs d'idées nouvelles. Ils sont surtout les gestionnaires prudents des acquis et n'ont pas de grande perspective sur la société qui vient et que de nombreux signaux nous annoncent » (Guy-Olivier Segond, ancien Conseiller d'État)

Cette initiative l'a bien montré : c'est la société civile qui porte le réel moteur de l'innovation. Avec une originalité dans la manière de faire campagne (distribution de billets de 10 CHF dans le hall de la gare de Zurich, déversement de pièces de 5 centimes sur la place fédérale, record du monde de la plus grande affiche sur laquelle figure la plus grande question du monde...), cette initiative a inventé une nouvelle manière de faire la politique.

Enfin, 7 votants sur 10 considèrent que cette votation a marqué le début symbolique d'un débat national sur l'avenir du travail, du système de protection sociale et du plein emploi dans une économie qui subit la révolution numérique et la mondialisation. A la sortie des urnes, 77 % des votants ayant été interrogés par la Télévision Suisse veulent des expériences pilotes dans des municipalités, comme cela sera probablement le cas à Lausanne. 69 % des votants pensent quant à eux qu'une nouvelle votation aura lieu prochainement sur le sujet.

« L'important, au-delà du vote, est que les citoyens commencent à réfléchir à cette idée, qu'il faudra tôt ou tard mettre en oeuvre », indique Sergio Rossi, professeur d'économie et membre du comité de soutien de l'initiative.

Ce premier vote symbolique a beaucoup apporté à tous les militants des pays étrangers qui plaident pour l'instauration d'un revenu de base. L'idée de revenu de base est désormais mise sous les projecteurs. Continuons à nous mobiliser pour que chaque pays vote lui aussi pour son instauration ! En parallèle de cette avancée européenne, le Mouvement Français pour un Revenu de Base lance une grande étude de faisabilité sociétale et d'acceptabilité des citoyens face à l'instauration d'un revenu de base. Cette idée remet en question plusieurs pans de nos existences et il nous faut prendre en compte les changements potentiels induits par son instauration.

L'un des blocages à l'instauration de toute nouvelle idée provient souvent des frontières idéologiques et politiques que les citoyens érigent eux-mêmes, consciemment ou non.

L'étude se concentre sur trois points majeurs : le rapport (actuel) au travail, le contrôle administratif des citoyens et le devenir de ces deux aspects avec la mise en place d'un revenu de base.

Comme il s'agit d'une enquête sociologique sur un sujet brûlant d'actualité, nous avons besoin de la contribution de chacun d'entre vous. N'hésitez donc pas à partager le lien de cette enquête sur vos propres réseaux (prévoyez entre 10 et 20 minutes pour y répondre) !

Merci pour votre participation !

Inconditionnellement,

L'équipe communication du MFRB
